



Question écrite n° 3248

Production et utilisation de la biomasse : où en est-on dans le Jura ?

A un moment où chacun se pose la question de savoir de quelle manière diminuer les gaz à effet de serre, de nombreuses pistes peuvent et doivent être explorées pour produire de l'énergie, d'une part, et pour faire diminuer simultanément le CO². Outre le développement de l'agroforesterie (conf. à ce sujet Question écrite n° 3231 déposée le 2 octobre 2019), l'utilisation des biomasses paraît être une mesure méritant d'être développée.

Il s'agit en particulier de processus permettant de produire de l'énergie en utilisant et transformant les déchets agricoles, sylvicoles et urbains. Plusieurs techniques existent pour convertir la biomasse en biocarburant (et non de production d'éthanol). Certains processus permettent également de produire du biochar qui améliore la productivité agricole en réduisant l'apport d'engrais et d'eau. Ces techniques sont connues mais très peu utilisées alors que leur développement pourrait être très prometteur.

Les questions suivantes sont donc posées au Gouvernement :

- 1) **Quel est approximativement le nombre d'entreprises jurassiennes utilisant des biomasses pour produire de l'énergie ou du biochar ?**
- 2) **Sont-elles considérées comme rentables et en phase d'essor ?**
- 3) **L'Etat est-il prêt le cas échéant à favoriser le développement des processus mentionnés ci-dessus ?**

Delémont, le 27 novembre 2019

Pour le Groupe PLR :

Alain Schweingruber

